

récompenses

Remise du prix du comportement citoyen

Le vendredi 13 septembre 2024 à 18h30, à la Préfecture de Tarn-et-Garonne 2 allée de l'Empereur à Montauban, Monsieur Vincent ROBERTI, préfet de Tarn-et-Garonne, Monsieur Michel WEILL, président du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne, Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN, président de l'ANMONM, section 82, Monsieur le Lieutenant François-Xavier EVRARD, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Tarn-et-Garonne, remettront le prix du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers issus des pôles de formation de Beaumont de Lomagne, de Dunes, de Lafrançaise et de Saint-Antonin de Noble-Val. L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, section du Tarn-et-Garonne a organisé en partenariat avec le Service Départemental d'incendie et



les lauréats de la promotion 2023 (image d'archive) - Crédits : ERL

de secours, le prix du comportement citoyen destiné à récompenser les jeunes sapeurs-pompiers qui ont suivi assidument le programme des 4 années de formation.

Ces jeunes collégiens et lycéens ont choisi librement de consacrer tous leurs samedis à la collectivité en véritables citoyens en herbe, actifs et respon-

sables. Ce prix est aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes des pôles de formation. Cette année, 34 jeunes sapeurs-pompiers ont terminé cette formation et recevront le diplôme du prix du comportement citoyen et un trophée sera remis à chaque pôle de formation. Les jeunes admis au brevet de

JSP - session 2024, se verront également remettre leur diplôme à cette occasion. Cette cérémonie sera enrichie par divers témoignages émanant des jeunes sapeurs-pompiers, d'élus et de chargés de formation.

Le verre de l'amitié sera offert par l'ANMONM82

ERL